

Arnaud Deramecourt
5, av du Dr Delherm
31 320 Castanet
tél HR 05.61.81.04.57
mobile 06.70.87.60.24
aerostat@pop.multimania.com

Jean-Pierre Marson
Cépaduès Éditions
111, rue Nicolas Vauquelin
31 100 Toulouse
tél. 05.61.40.57.36
fax. 05.61.41.79.89

22/03/2000

objet : mise à jour du "manuel de pilotage des Montgolfières"

Cher Monsieur,

Suite à vos précédents courriers, j'ai le plaisir de vous signifier mon accord pour le bon à tirer de la deuxième impression du "manuel de pilotage des Montgolfières", sous réserve que les remarques suivantes soient prises en compte :

- la qualité des images p 76, 77, fig 110 p 94, fig 256 et 257 p 199, fig 261 à 263 p 200 est toujours insuffisante. Qu'est il possible de faire ?
- **p 21** : colonne de droite, paragraphe texte 1 : Trans-ports => Tranports
- **p 235** : colonne de gauche, ajouter en fin de paragraphe texte n°2 (premier paragraphe non grisé). "Voir le chap 6 p 1.8.10 p 156 pour quelques conseils sur la radio."
- **p 173** : 2^{ème} paragraphe colonne de gauche, remplacer "la capacité de gaz est d'environ 21kg" par "la capacité de gaz est d'environ 18kg" ("21kg" devient "18kg")
- **p 132** : 6^{ème} paragraphe colonne de droite : ajouter à la fin du paragraphe "(décret du 11/07/1991)"
un transpondeur en mode A doit être embarqué. →
un transpondeur en mode A doit être embarqué (décret du 11/07/1991).

Les remarques sur les images sont résiduelles de la fiche de corrections que je vous avais fait parvenir le 15/11/1999.

Mon autorisation pour le bon à tirer s'entend : pour la maquette transmise en nov/déc 1999, avec le correctif des pages 1 et 252 envoyées par courrier le 17 février 2000. Merci de me demander pour toute autre correction.

Avez vous besoin que je vous renvoie la maquette transmise ? (sur laquelle il restait des post-it de correction)

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Arnaud Deramecourt.

